

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JANVIER 2020
REUNION ORDINAIRE

Le **30 Janvier 2020**, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le **23 Janvier 2020**, en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle de la Mairie à **20h30** sous la présidence de **Monsieur Christophe BARGE, Maire**.

PRESENTS : Mr Christophe BARGE - Mr Hubert BARRAL - Mme Muriel METAY - Mr Bernard CAILLER - Mme Corinne SULPICE - Mme Laure GAILLARD - Mme Brigitte SOARES - Mme Mélanie MARTIN - Mme Lauraine GARNIER - Mr Eric PILADELLI - Mme Laure METAY

ABSENTS : Mr Grégoire CROZIER - Mme Nadia BENAFLA - Mr Pascal ROMEUR

EXCUSE : Mr Alain MARTIN

Mme Lauraine GARNIER a été nommée secrétaire de séance.

Début de séance : 20H43

☐ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

→ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-23 et R. 2121-9, le procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2019 transmis à l'ensemble des membres est adopté à l'unanimité des membres présents dans la forme et rédaction proposée.

☐ DELIBERATION CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL - ATTRIBUTION D'INDEMNITE (C2020D1)

Monsieur le Maire propose d'attribuer une indemnité à Monsieur ANSELIN Fabrice, receveur municipal, qui assure des prestations de conseil à la commune en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

→ Le Conseil Municipal, après échange et délibération, décide à l'unanimité des membres présents, de demander le concours de Monsieur ANSELIN Fabrice, receveur municipal, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et accepte de lui accorder une indemnité de conseil au taux de 30% par an.

☐ DELIBERATION DEPOT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION DOTATION TERRITORIALE CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU VILLAGE ET ABORDS DE LA MAIRIE - Tronçon BB et Tronçon BC (C2020D2)

Monsieur le Maire présente, suite à une étude de faisabilité, le projet de travaux d'aménagements de sécurité sur la Route Départementale 130 – Route de Viriville et de Lens-Lestang sur un tronçon de 510 mètres environ entre la Rue de la Charrière et le lotissement du Fonnat. Il explique que ces travaux permettraient de répondre à plusieurs objectifs :

- sécuriser les déplacements piétons depuis le lotissement le Clos du Fonnat à la Mairie ainsi que de la Mairie à la salle polyvalente,
- maîtriser la vitesse des véhicules,
- sécuriser le carrefour au droit de l'axe principal.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, Monsieur le Maire propose de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental, de la Région et de la Préfecture avec le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT		
DETR		55 480.00 €
REGION		41 610.00 €
DEPARTEMENT		138 420.00 €
SOUS TOTAL		224 005.00 €
AUTOFINANCEMENT		72 090.00 €
Tronçon BB		167 300.00 €
Tronçon BC		140 300.00 €
TOTAL	100 %	307 600.00 €

→ Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le projet et son contenu ainsi que le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget. Il autorise le Maire à réaliser une demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

□ DELIBERATION DEPOT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION DETR 2020 CONCERNANT L'ETUDE ET LE PROJET D'AMENAGEMENT DU VILLAGE ET ABORDS DE LA MAIRIE - Tronçon BB et Tronçon BC (C2020D3)

Monsieur le Maire présente, suite à une étude de faisabilité, le projet de travaux d'aménagements de sécurité sur la Route Départementale 130 – Route de Viriville et de Lens-Lestang sur un tronçon de 510 mètres environ entre la Rue de la Charrière et le lotissement du Fonnat. Il explique que ces travaux permettraient de répondre à plusieurs objectifs :

- sécuriser les déplacements piétons depuis le lotissement le Clos du Fonnat à la Mairie ainsi que de la Mairie à la salle polyvalente,
- maîtriser la vitesse des véhicules,
- sécuriser le carrefour au droit de l'axe principal.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, Monsieur le Maire propose de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental, de la Région et de la Préfecture avec le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT		
Etude	30 %	2 085.00 €
<i>Projet aménagement</i>	20 %	55 480.00 €
<i>Total DETR</i>		57 565.00 €
REGION		41 610.00 €
DEPARTEMENT		124 830.00 €
<i>SOUS TOTAL</i>		224 005.00 €
AUTOFINANCEMENT		60 345.00 €
<i>Etude</i>		4 865.00 €
TOTAL	100 %	284 350.00 €

→ Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le projet et son contenu ainsi que le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget. Il autorise le Maire à réaliser une demande de subvention au titre de la DETR 2020 et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

☐ DELIBERATION DEPOT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION REGION CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU VILLAGE ET ABORDS DE LA MAIRIE - Tronçon BB et Tronçon BC (C2020D4)

Monsieur le Maire présente, suite à une étude de faisabilité, le projet de travaux d'aménagements de sécurité sur la Route Départementale 130 – Route de Viriville et de Lens-Lestang sur un tronçon de 510 mètres environ entre la Rue de la Charrière et le lotissement du Fonnat. Il explique que ces travaux permettraient de répondre à plusieurs objectifs :

- sécuriser les déplacements piétons depuis le lotissement le Clos du Fonnat à la Mairie ainsi que de la Mairie à la salle polyvalente,
- maîtriser la vitesse des véhicules,
- sécuriser le carrefour au droit de l'axe principal.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, Monsieur le Maire propose de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental, de la Région et de la Préfecture avec le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT		
DETR		55 480.00 €
REGION		52 180.00 €
DEPARTEMENT		138 420.00 €
AUTOFINANCEMENT		61 520.00 €
TOTAL	100 %	307 600.00 €

→ Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le projet et son contenu ainsi que le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget. Il autorise le Maire à réaliser une demande de subvention au titre de la Région et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

❑ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire,

- ❖ **FAIT PART** des différentes réunions et manifestations à venir (soirée jeux le 1^{er} février à Lentiol, inauguration du local « le buisson des hérissons », commission finances le 6 février à 20h30, Assemblée Générale du don du sang le 7 décembre, réunion des associations le 7 février à 20h30, commission périscolaire le 20 février à 18h00...)
- ❖ **DONNE** la parole à :
 - Monsieur BARRAL Hubert. Celui-ci fait un bilan de la réunion à laquelle il a assisté concernant l'ambroisie.
 - Monsieur CAILLER Bernard. Il fait part de sa rencontre avec un représentant d'une entreprise de restauration collective nommée : « La légumerie d'ici ». Ce premier rendez-vous, a permis de connaître les prestations proposées. Il fait également le bilan de l'Assemblée Générale du Club des Tilleuls.

Fin de séance : 22H50

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 27 FEVRIER 2020 - 20H30
(VOTE DU BUDGET)**